

4^{ème} réunion régionale de l'Assemblée Parlementaire Paritaire

ACP-UE

(Région de l'Afrique de l'Ouest)

Ouagadougou, Burkina Faso,

28-30 octobre 2009

Monsieur le Premier Ministre,

Messieurs les Ministres,

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Co-président de l'Assemblée parlementaire paritaire,

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,

Chers collègues parlementaires,

Nous sommes dans un pays qui est un repère de stabilité.

Je me réjouis de participer à ma première réunion régionale de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE ici au Burkina Faso.

Avant de commencer nos travaux, nous devons tous sincèrement remercier l'Assemblée nationale du Burkina Faso, et son Président, Monsieur Roch Marc Christian Kaboré, sans qui cette réunion n'aurait pas pu être organisée, ainsi que les autorités du Burkina pour leur accueil chaleureux.

Je tiens à saluer particulièrement notre collègue Achille Tapsoba, Vice-président et membre éminent de notre Assemblée, qui a œuvré sans relâche pour la réussite de cette rencontre.

Chers collègues,

Chers amis,

I. (L'intégration régionale)

C'est une grande satisfaction de constater que l'Europe et l'Afrique partagent une même vision de l'importance de l'intégration régionale comme moteur du développement économique.

En Afrique comme en Europe, on y voit une dynamique incontournable de croissance et donc de développement.

Toute l'histoire de l'Europe et le succès économique, sociale et humain de la communauté européenne sont fondés sur une intégration de plus en plus poussée.

Elle est le meilleur moyen pour saisir les formidables opportunités offertes par la globalisation et en maîtriser les aspects les plus discutables.

Nous aurons l'occasion au cours de notre réunion de nous pencher sur le rôle des deux organisations principales et complémentaires de la région que sont :

- la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), pour l'intégration économique et politique, et
- l'Union économique et monétaire Ouest Africaine (UEMOA) pour l'union économique des pays de la zone CFA.

L'Afrique de l'Ouest est la région la plus intégrée du continent avec un dispositif institutionnel solide. En recevant pendant deux jours les représentants des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA, et du Parlement de la CEDEAO, nous prendrons toute la mesure de la valeur ajoutée de l'intégration régionale :

- Economiquement bien sûr l'échelon régional permet la création d'un marché suffisamment vaste pour permettre aux entreprises d'atteindre les économies d'échelle nécessaires à leur compétitivité et aux Etats d'attirer les investissements directs nécessaires pour construire cette compétitivité et assurer la croissance ;
- L'intégration régionale permet également de relever les défis communs en améliorant la cohérence et l'efficacité des politiques sectorielles ;
- Politiquement, L'intégration régionale porte en elle un effet de stabilité politique, par l'interdépendance et les solidarités de fait qu'elles créent.

J'aimerais surtout mettre l'accent sur le volet politique de l'intégration régionale.

La CEDEAO ne vise pas seulement à faciliter les échanges entre ses pays membres. Elle vise aussi, et surtout, à asseoir la démocratie et la bonne gouvernance.

Au Sud comme au Nord, la gouvernance est la condition nécessaire pour garantir le fonctionnement de tout système démocratique ainsi que le développement durable et équitable de toute société.

La région de l'Afrique de l'Ouest a connu, et connaît encore, j'y reviendrai, nombre de drames, de guerres des plus cruelles, de violations massives des droits de l'homme. Plus de la moitié des pays qui la composent sont en situation de fragilité, de conflit ou de post-conflit. Beaucoup sont parmi les plus pauvres de la planète.

Pour faire face à ces situations de crises - on connaît ici le prix à payer pour le manque de démocratie - la CEDEAO s'est doté d'un Protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance dont elle n'a de cesse de rappeler les principes aux Etats membres qui auraient tendance à les oublier. Car l'enjeu de la gouvernance c'est purement et simplement la cohésion sociale d'un peuple, d'une nation.

La gouvernance, comme j'aime à le répéter, est contenue dans l'idée de « juste Etat », un Etat à la fois garant de la démocratie et des droits des citoyens. L'Etat juste est celui qui assure à la fois ses fonctions régaliennes et la cohésion sociale de la population.

L'économie de marché n'est jamais vertueuse en l'absence d'un Etat juste ; un Etat qui a l'autorité et la légitimité pour garantir l'exercice de la liberté, favoriser le progrès collectif et permettre l'épanouissement de chacun. Car, il est évident que la compétitivité et la croissance économique ne sont pas des buts en soi ; ce ne sont que des moyens au service de l'homme.

Les principes du Protocole de la CEDEAO ont été rédigés et approuvés par tous les pays de la région. Ils doivent être respectés ici et par tous les pays de la région. La démocratie n'est pas un luxe, c'est un droit ! Tout citoyen y a droit. Et personne ne la mérite plus que d'autres.

Un des instruments utilisés par la CEDEAO, et par l'Union européenne, est l'observation électorale.

Les élections ne font pas la démocratie mais elles en sont un élément essentiel. Pourtant on ne doit pas accepter n'importe quelle élection. Des conditions essentielles de transparence doivent être remplies.

L'accès aux médias, l'accès à l'opinion, des moyens de campagne équitables, la pluralité politique sont des critères fondamentaux.

Ainsi je salue les chefs d'Etat de la CEDEAO qui ont rappelé fermement le 17 octobre dernier au Président Tandja du Niger qu'il était dangereux de changer les règles du jeu en cours de partie.

Il était bon aussi que la CEDEAO dise sans équivoque au capitaine Moussa Dadis Camara, dirigeant de la junte en Guinée, que le pouvoir ne doit s'acquérir, ou se conserver, que par des élections libres et ouvertes. Tenter de consacrer un pouvoir illégitime par la terreur est un acte incompatible avec la notion élémentaire des droits humains.

Je me réjouis que l'Union européenne se soit ralliée à la décision de la CEDEAO et ait à son tour décidé d'un embargo sur les armes à l'encontre de la Guinée.

Comme vous devez vous en rappeler, chers collègues, le Bureau de notre Assemblée parlementaire paritaire réuni à Bruxelles fin septembre, a sévèrement condamné les massacres perpétrés contre les civils Guinéens le 28 septembre dernier. La Guinée est un pays stratégique pour la stabilité de la sous région d'Afrique centrale. Les autorités civiles et militaires ont le devoir de faire fonctionner le plus rapidement possible les institutions démocratiques et de respecter les libertés fondamentales et les droits de l'homme.

Nous ne pouvons qu'être d'accord avec les conclusions du Sommet de la CEDEAO qui demandent l'établissement d'une nouvelle autorité de transition, dont les membres, ainsi que les membres du CNDD, ne pourraient pas se présenter aux prochaines élections.

L'Union européenne a pour sa part entamé une procédure de consultation avec la Guinée au titre de l'article 96 de notre accord de partenariat.

Notre Assemblée doit continuer à suivre la situation et apporter tout son soutien aux acteurs impliqués, au premier rang desquels la CEDEAO,

bien sûr, mais aussi le Président Compaoré, médiateur dans cette crise, que M. Rasmussen et moi-même auront l'honneur de rencontrer cette après-midi.

La situation au Niger est également des plus préoccupantes. Sa position stratégique au croisement des cultures au cœur de l'Afrique fait de ce grand pays un des territoires dont le développement économique, social et institutionnel est crucial pour la stabilité de la sous-région en particulier, et de l'Afrique en général.

Là encore la CEDEAO a réagi en excluant le pays, suite aux élections législatives du 20 octobre. Elle recherche surtout le dialogue avec le Président Tandja et toutes les parties prenantes. Je crois pouvoir dire au nom de notre Assemblée que le médiateur de la CEDEAO, le Général Abubakar recevra tout notre soutien.

Au-delà de ces deux cas, nous attendons toujours que des élections soient organisées en Côte d'Ivoire pour mettre réellement un terme à la crise qu'a traversé ce pays.

Nous aurons l'occasion de débattre ensemble de ces questions plus en détails dès demain à l'occasion du débat sur la stabilité politique et la sécurité.

II. (Les Accords de partenariat économique qui induisent des malentendus, des tensions passionnelles,...)

L'autre point important de nos débats portera sur **les Accords de partenariat économique**. Les organisations régionales sont les acteurs principaux des APE qui doivent servir à la fois de catalyseur de la croissance et de mécanisme de renforcement de la bonne gouvernance.

Les APE ne sont pas une fin en soi. Ils complètent et renforcent la coopération au développement de Cotonou. Ils constituent le pilier commercial d'un partenariat plus global. (Il a fallu à l'Afrique des décennies pour faire 6% de croissance. Il n'a pas fallu trois mois pour perdre cette croissance. Il n'y a pas de développement humain sans développement économique).

L'Afrique de l'Ouest signera sous peu (*la signature prévue fin octobre vient d'être reportée*) un accord intérimaire, (après la signature d'un accord par le Ghana et la Côte d'Ivoire).

Pour moi, cet accord est une chance pour l'Afrique de l'Ouest.

La région APE, à l'exception de la Mauritanie, correspond parfaitement à la CEDEAO.

La critique souvent entendue que l'APE risque de détruire l'intégration régionale au lieu de la renforcer n'est pas pertinente.

Bien au contraire. Les échanges à l'intérieur de la CEDEAO sont déjà plus importants que dans aucune autre région ACP.

Je suis persuadé qu'un accord, accompagné de l'aide adéquate pour développer les capacités industrielles et commerciales, ne peut qu'encourager les pays d'Afrique de l'Ouest à dynamiser leurs échanges non seulement avec l'Union européenne mais surtout avec leurs voisins.

L'Afrique de l'Ouest présente des inégalités de développement mais plus qu'un handicap, il faut y voir une opportunité positive de développement.

Ce sont des économies complémentaires qui pourront bénéficier les unes des autres si les échanges sont facilités. Les ressources naturelles sont importantes dans certains pays alors que d'autres, dépendent essentiellement de leur agriculture.

La crise alimentaire de l'an dernier, qui se fait encore lourdement sentir ici, nous a rappelé l'importance du secteur agricole et la nécessité d'y investir.

La vraie question derrière les APE, c'est l'intégration des ACP au commerce mondial (1% de croissance = 2x1/2 l'APD).

On voit bien qu'être en marge du système n'aide pas le développement.

Les pays ACP ont un accès privilégié au marché européen depuis des décennies et malgré cela les termes de l'échange se sont effondrés. Il y a un vrai débat à avoir.

L'enjeu des APE, c'est ni plus ni moins que de mettre les pays en développement dans des conditions minimales, et de préférence optimales, pour qu'ils bénéficient enfin et le plus rapidement possible des bienfaits incommensurables de la mondialisation.

Il faut cesser de croire et de laisser croire que la mondialisation serait une construction monstrueuse inventée, à l'abri des regards, par des capitalistes avides.

Non, la mondialisation est l'expression la plus spontanée de la dynamique de l'ouverture du monde. Et d'une certaine manière, elle est l'expression d'un monde de plus en plus libre avec de moins en moins de replis protectionnistes.

Le capitalisme a été gravement dévoyé par la cupidité. En face d'un Etat planétaire, on n'a pas d'Etat monde.

Le problème ne vient pas tant des échanges mais de ce que l'on a à échanger. Je l'ai toujours dit et je le redis : les APE doivent être un instrument de développement. Il ne s'agit pas d'ouvrir les marchés immédiatement et sans conditions.

Pour nous assurer que ces accords respectent bien leurs engagements, notamment en termes de développement, nous devrions réfléchir au cours de cette réunion à notre implication dans leur suivi.

Chaque APE prévoit la création d'un comité parlementaire. Si nous ne voulons pas que ceci nous échappe, nous devons adopter une position claire pour que notre Assemblée, par le biais de ses réunions régionales, soit en charge du suivi de la mise en œuvre des APE.

Voilà quelques considérations qui j'espère permettront de lancer les débats. Je vous souhaite à tous une fructueuse session.

Mesdames, Messieurs,

La relation entre l'Afrique et l'Europe a changé de nature depuis le Sommet de Lisbonne. Nous ne pouvons plus fonder cette relation sur la banale relation entre donateur et bénéficiaire.

La nature nouvelle de notre relation, c'est le partenariat entre partenaires égaux en droit et en devoir.